



Le collectif « ACCES CIBLE » retourne au Conseil Général du Val d'Oise

Hier, lundi 6 juillet 2009, cinq portes paroles du collectif ACCES CIBLE ont rencontré Monsieur Luc BROUSSY et Madame Viviane GRIS pour faire le point sur le programme de mise en place du PAM (Pour Aider la Mobilité : Service de transport spécialisé pour personne en situation de handicap). Cette rencontre fait suite à l'entretien entre Monsieur Didier ARNAL et Monsieur Jean-Paul HUCHON, qui devait avoir lieu le 1^{er} Juillet, et se tient la veille de l'aboutissement du travail entamé entre le Conseil Général du Val d'Oise et le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

En effet, lors de l'inauguration de la gare d'Ermont-Eaubonne, le Président HUCHON avait promis au collectif ACCES CIBLE d'intercéder en sa faveur pour parvenir, le plus rapidement possible, à la mise en place du PAM dans le département du Val d'Oise, et avait assuré que la région et le STIF étaient pleinement favorables à la naissance de ce transport dans notre département. Ces points ont-ils été abordés entre les Présidents ARNAL et HUCHON lors de leur rencontre du 1^{er} juillet ? Nous n'avons obtenu aucune réponse sur ce point.

Par ailleurs, il nous est assuré que depuis son accession aux commandes du Conseil Général 95, l'équipe de Monsieur ARNAL travaillait sur le cahier des charges de ce transport, cahier des charges qui devrait être validé lors du Conseil d'Administration du STIF le 8 juillet 2009.

« Sous couvert de pseudos réunions de concertations avec les associations, le processus d'élaboration du cahier des charges et les négociations avec le STIF ont pris un temps fou. Nous n'avions pas besoin de cela au regard du retard déjà pris par l'ancienne majorité » tempête Cyrille BERTIN membre du collectif ACCES CIBLE.

A l'issue de la rencontre, Monsieur BROUSSY s'est engagé à poursuivre le travail durant l'été pour proposer début septembre, aux associations, une réunion. Sera t'il question d'un calendrier et d'un scénario ? Nous l'espérons mais rien ne nous le garantit...

« C'est un début. Les choses vont dans le bon sens, mais d'ici à la naissance du PAM 95, nous resterons sans solution, cloîtrés à domicile de 19h le soir à 8h du matin et pratiquement tous les week-ends sans possibilité de sortir. » Regrette Jacky DECOBERT (collectif ACCES CIBLE). Ce à quoi Madame Roselyne MASSON (directrice de la MDPH 95) répond que tout n'est pas perdu et qu'en attendant, elle réfléchit à une solution via la PCH surcoût de transport.

Luc BROUSSY précise que contrairement à ce que nous avait promis Didier ARNAL, il ne sera pas évident de mettre en place un système palliatif, car il estime que ce dernier c'est l'ADIPH. Tous reconnaissent pourtant que ce service se dégrade et qu'il ne répond plus aux attentes...

TEMOIGNAGE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP PRESENTE A LA REUNION

En premier lieu, nous ne pouvons que nous étonner de l'agressivité teintée de condescendance et de mépris de Mr Broussy. Lorsque nous avons parlé des personnes handicapées bloquées chez elles parce que l'ADIPH ne dispose pas de l'organisation adéquate pour leur offrir l'autonomie qu'elles réclament depuis tant d'années, nous avons été taxés de faire du misérabilisme ! A l'évidence, il ne suffit pas d'avoir une connaissance indirecte du handicap pour être conscient des souffrances et des contraintes qu'il entraîne.

Mme Gris nous a fait-part de l'insatisfaction des usagers de la ligne D : il fallait comprendre que nous n'étions pas le seul sujet de préoccupation du Conseil Général (nous l'avions déjà fort bien compris). Nous éprouvons, naturellement, une grande compassion à l'égard des voyageurs mécontents de la ligne D, mais de là à comparer leur situation avec celle des personnes handicapées dans le Val d'Oise, il y a tout de même un fossé qu'il conviendrait de ne pas perdre de vue !

Nous avons eu droit à tous les arguments habituellement utilisés lorsqu'il s'agit de ne rien changer à un processus engagé. « Il convient d'envisager le problème des transports (y compris celui des personnes à mobilité réduite) dans sa globalité, de tenir compte du grave passif légué par les prédécesseurs, et de comprendre l'immense complexité du problème ».

Les personnes handicapées ne nient pas les difficultés, mais leur patience a été usée par de longs mois d'attente. Le processus suivi par le Conseil Général, s'il est sur la bonne voie, ne tient pas compte de la nécessité d'une réponse rapide aux demandes légitimes des personnes handicapées. Nous avons rappelé que l'on n'entreprend pas une action comme celle du 19 juin sans une véritable motivation et que cela est le signe bien visible d'une grande colère.

Soyons clairs, nous n'avons pas obtenu la prise en compte de l'urgence à pouvoir disposer d'un transport adapté aux personnes handicapées. C'est une véritable déception.

La nouvelle étape qui va s'ouvrir suite au 8 juillet 2009, demandera toute notre vigilance et sans doute de nouvelles actions.

Nous avons quitté nos interlocuteurs du Conseil Général en évoquant les mois de vacances à venir, en rappelant toutefois, que le handicap, lui, ne part pas en vacances.